

# Les filières d'élevage en Ile-de-France



**Séminaire POSCIF  
12 avril 2022**

# Sommaire de la présentation

## 1. Etat des lieux des filières d'élevage franciliennes

- Quelques éléments chiffrés : le recensement agricole et focus sur les filières
- L'aval des filières
- Les services supports
- Les enjeux de l'élevage francilien

## 2. Actions de l'Etat en faveur de l'élevage

## 3. Actions de la Région en faveur de l'élevage : le Plan d'avenir pour l'élevage francilien

# 1. Etat des lieux des filières d'élevage franciliennes



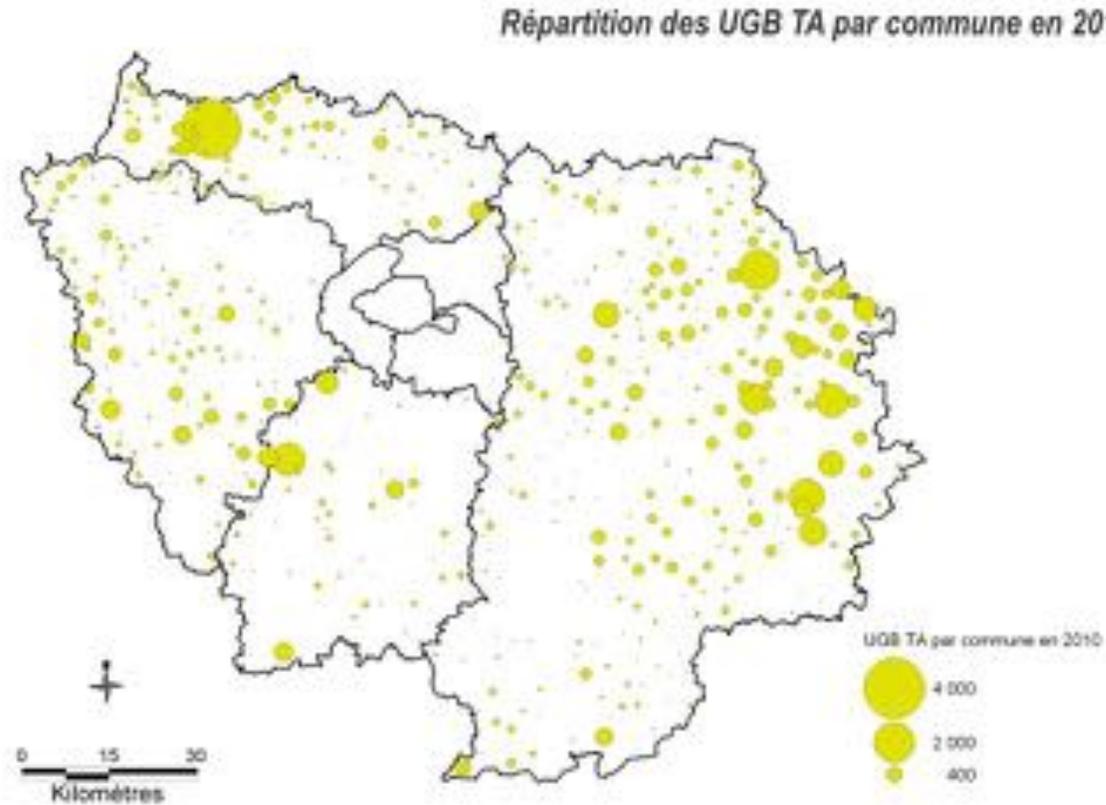
# Quelques éléments chiffrés : Infographie du recensement agricole 2020



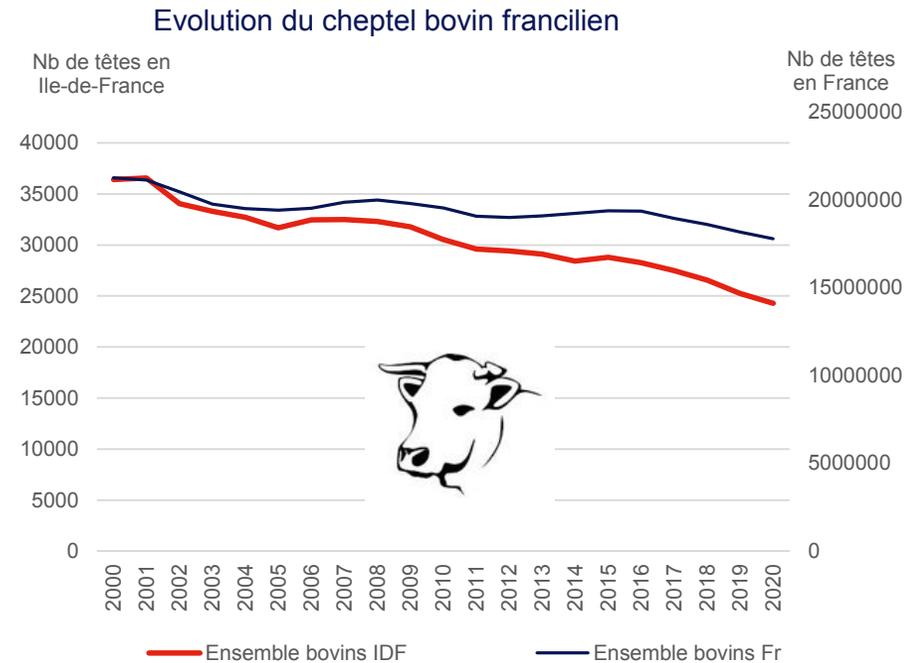
→ Les activités d'élevage en Ile-de-France sont minoritaires :

- 48 469 UGB (2020) soit moins de 0,2% du cheptel national
- 12,3% des exploitations franciliennes possèdent un atelier d'élevage (537 exploitation sur 4340 en IDF)

# Quelques éléments chiffrés : une répartition inégale selon les territoires



# Quelques éléments chiffrés : Focus sur la filière bovine



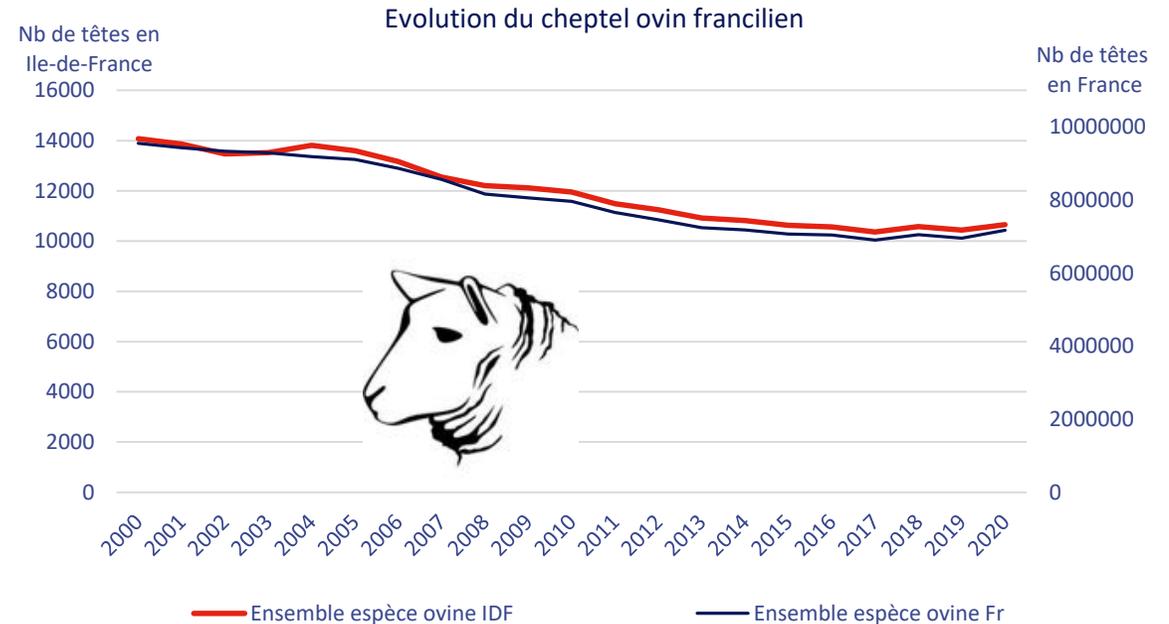
Source : Agreste

- Poursuite de la baisse du cheptel observé depuis les années 1970 et du nombre d'exploitants
- Exploitation de taille moyenne en polyculture élevage (**peu de pâturage** / stabulation libre) mais un effet de spécialisation est observé

# Quelques éléments chiffrés : Focus sur la filière ovine



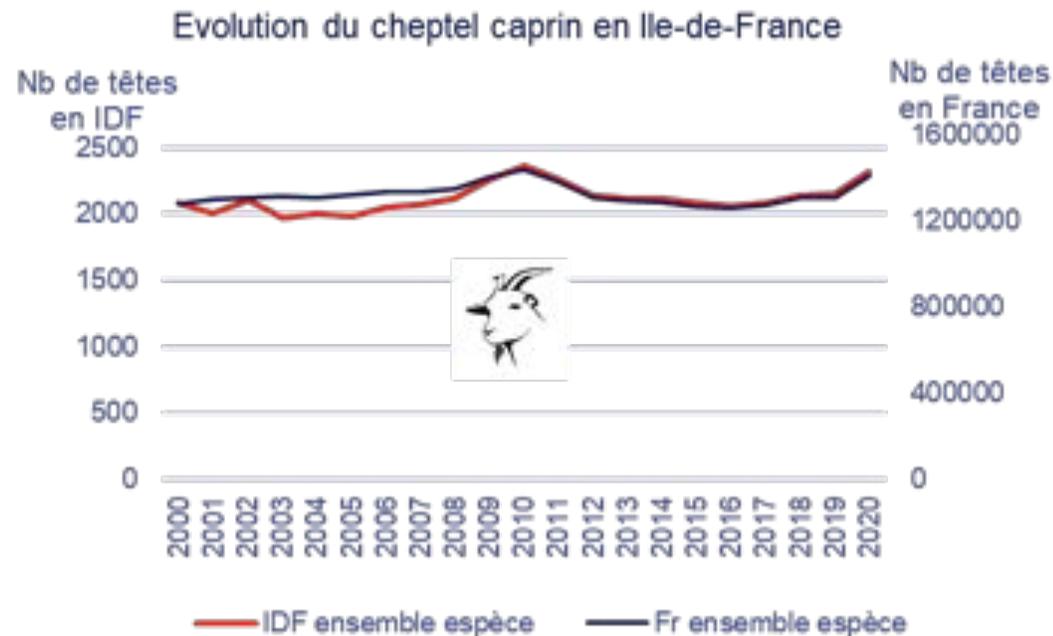
©Pascal Xicluna / MinAgriculture



Source : Agreste

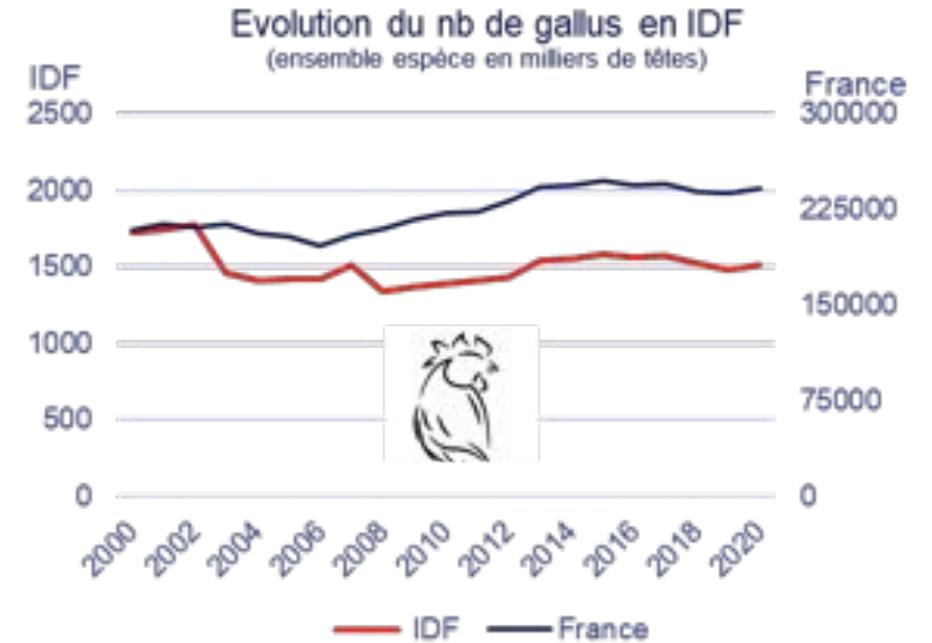
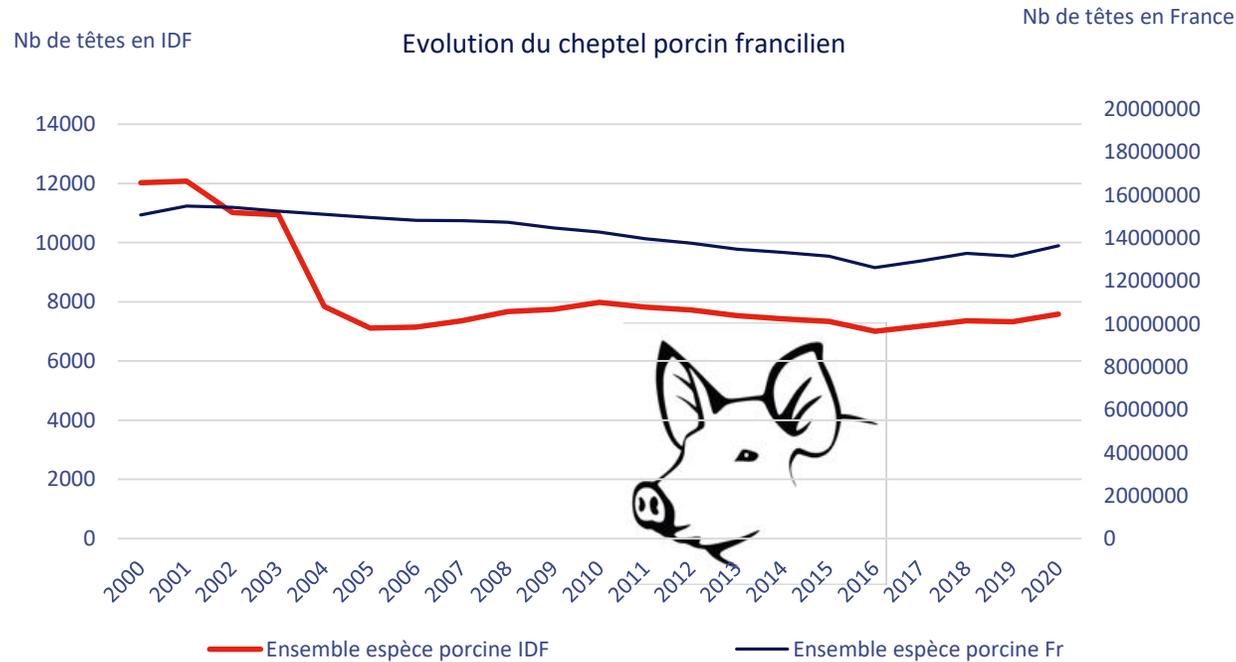
- Sur 2010-2021 : Baisse jusqu'en 2015 (7900 brebis déclarés à la PAC\*) puis hausse du cheptel depuis (9150 brebis en 2021 déclarés à la PAC\*)
- Baisse restreinte du nombre d'exploitants déclarants (42 en 2021 contre 44 en 2015)

# Quelques éléments chiffrés : Focus sur la filière caprine

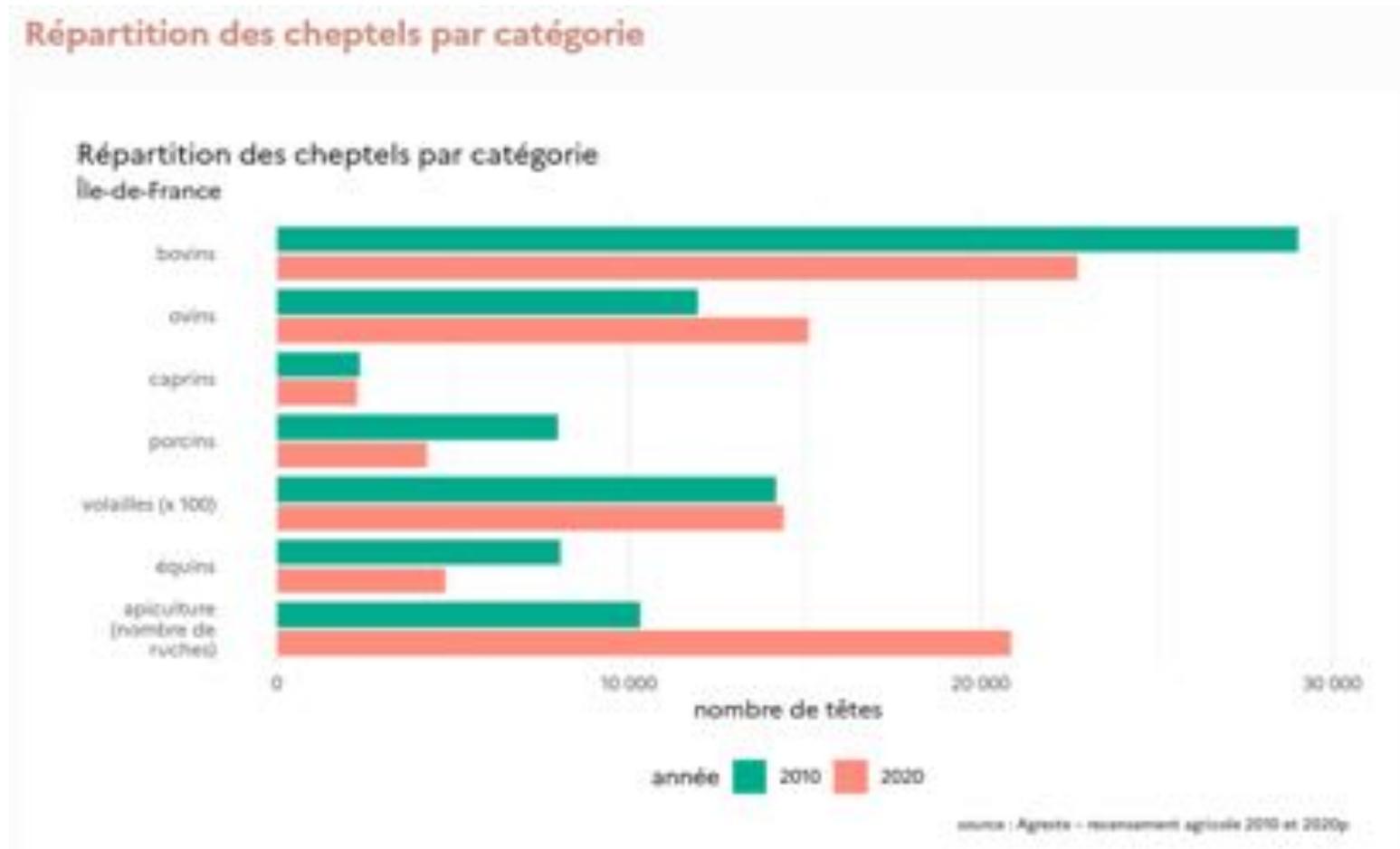


- Sur la période 2000 – 2010 : Hausse de 14 % des effectifs mais filière encore peu développée (2360 têtes)
- Effectif moyen : 50 têtes en 2010
- Concentration des élevages. 11 exploitations sur 40 ayant 80% du cheptel
- Sur 2010-2021 : Stabilisation des effectifs et du nombre d'éleveurs déclarants PAC

# Quelques éléments chiffrés : Focus sur les autres filières

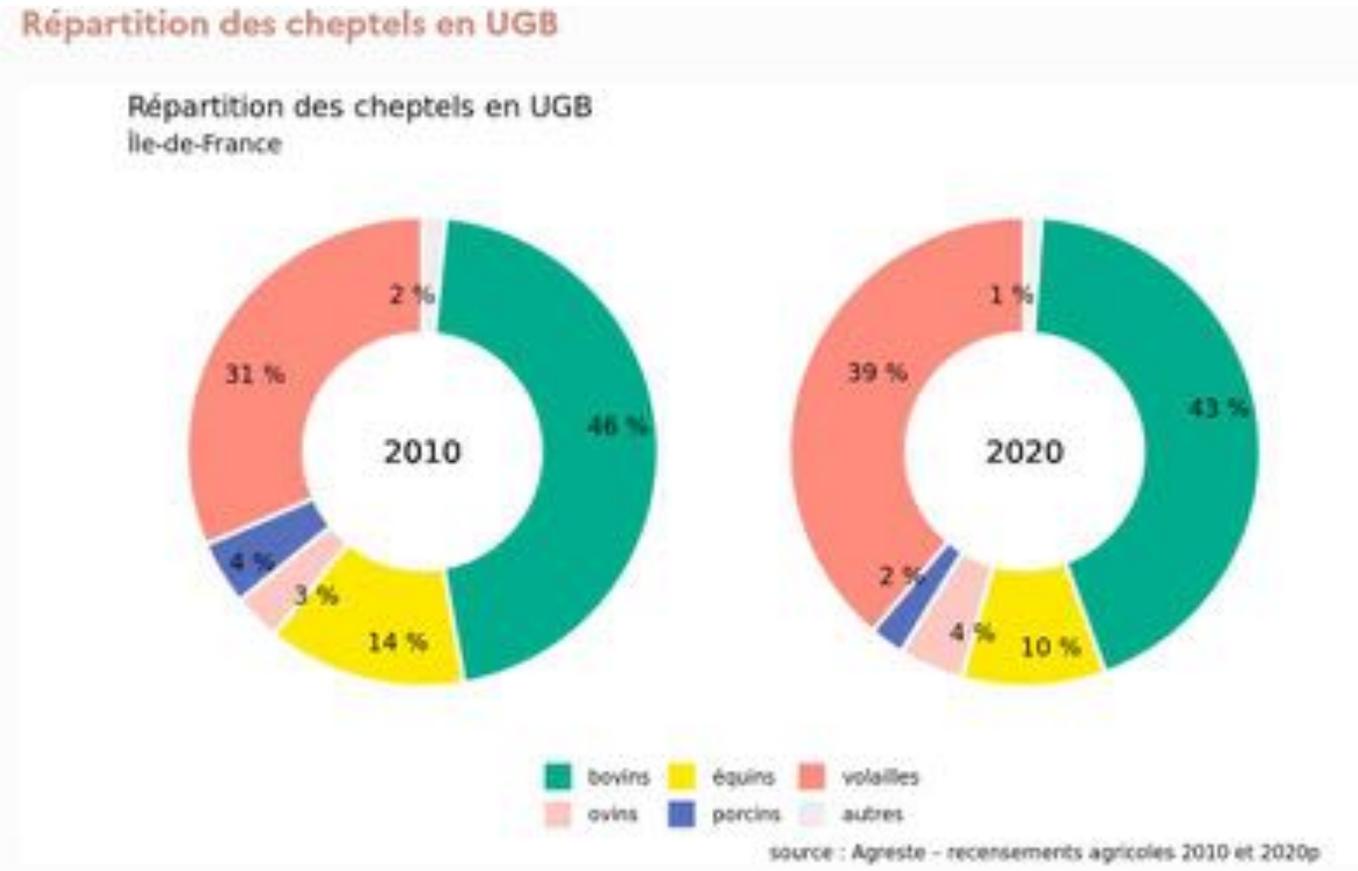


# Quelques éléments chiffrés : quelle dynamique ?



- Baisse tendancielle depuis les années 1970 du nombre d'UGB
- -15% entre 2010 et 2020 (de 57 000 à 48 500 UGB) contre -7% au national
  - Disparités selon les filières : baisse des effectifs principalement en élevage bovins et augmentation du cheptel ovin et apicole

# Quelques éléments chiffrés : quelle dynamique ?



# L'aval des filières

Abattoirs					mode
Jossigny	X	X			rituel et conventionnel
Meaux	X	X	X		rituel
Ezanville	X	X			rituel
Houdan				X	conventionnel

+ 27 abattoirs

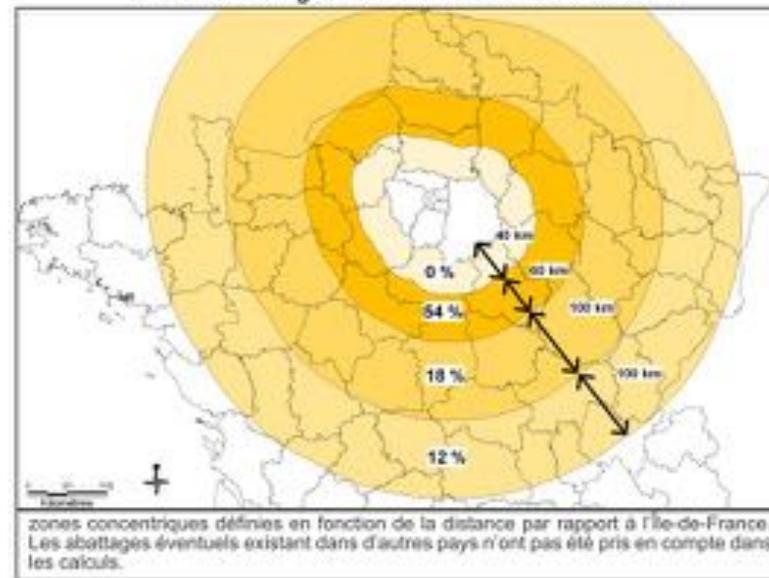


Établissements spécialisés et unités à la ferme,

Autres outils de transformation :

- Nombreux ateliers de découpe
- ~ 20 établissements de transfo du lait de vache
- Chèvres: 100% transfo à la ferme
  
- ~12 centres d'emballage des œufs,
- pas de casserie

Part des abattages de bovins franciliens en 2011



Logique des modes de production :

- Distinction bio et conventionnel des collecteurs et outils de transformation, abattage rituel ou conventionnel
- Bcp de visibilité pour la transfo à la ferme et les circuits courts : % productions en filières longues?

# Les services supports

- Le service de remplacement:

Existe à la Chambre d'Agriculture IDF : 1 personne

Remplacement familial pendant les congés (anticipation)

→ En cas d'urgence ou convalescence: entraide entre voisins

- Les vétérinaires:

Un cabinet de vétérinaires ruraux dans le 77

Hors 77 : vétérinaires de ville // pas experts

2 vétérinaires conseil à la Chambre d'Agriculture IDF

Pas de systèmes de gardes

# Les enjeux de l'élevage francilien

## Demande alimentaire régionale >> production locale :

- 12 millions d'habitants en IDF // ~500 élevages en IDF
- Concurrence élevage alimentaire // élevage de loisir (équins), écopâturage

### Atouts de l'élevage :

- Maintien des paysages, de la biodiversité
- Fertilisation agriculture biologique, ...
- Diversification économique pour les agriculteurs
- Besoin d'élevages ruminants et à l'herbe en IDF

### Filières :

- Peu d'élevages / outils de transfo / services et de structuration des filières ...
- Distances ++
- Concurrence avec les méthaniseurs
- 2 AOP Brie de Meaux, Brie de Melun

### Installation et Formation:

- Difficulté d'accès au foncier
- Reprises d'exploitations : investissements++  
→ très difficiles, pas toujours de repreneurs
- Formation / Attractivité des métiers d'éleveurs

### Relations populations riveraines :

- Clientèle locale (vente à la ferme)
- Demande renforcée de mieux prendre en compte le Bien être animal.
- Manque de connaissances des élus
- Agribashing et vols

# Les enjeux de l'élevage francilien

- Renforcement / Maintien de la filière (Modernisation des outils d'abattage, développement d'organisation de producteurs)
- Adaptation au réchauffement climatique (sécheresse et autonomie fourragère / protéique) et souveraineté protéique
- Gagner en visibilité auprès des consommateurs franciliens

## 2. Actions de l'Etat en faveur de l'élevage



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Les actions de l'Etat

- Des aides sont versées aux exploitation d'élevage au travers les outils de la PAC 1<sup>er</sup> pilier :

Il s'agit des aides couplées animales.

DEPARTEMENTS	Aide aux bovins allaitants		Aide aux bovins laitiers		Aides ovines		Aides caprines		MONTANT TOTAL VERSE (€)
	Nb de bénéficiaires	Montant versé (€)	Nb de bénéficiaires	Montant versé (€)	Nb de bénéficiaires	Montant versé (€)	Nb de bénéficiaires	Montant versé (€)	
TOTAL	105	<b>437 201</b>	59	66 600	38	<b>202 270</b>	10	18 552	<b>724 624</b>
077 - Seine-et-Marne	63	250 252	43	50 490	25	143 756	4	5 555	450 055
078 - Yvelines	24	116 173	7	7 787	9	44 165	4	8 571	176 697
091 - Essonne	3	6 496	4	3 141	1	3 537	1	958	14 134
095 - Val-d'Oise	5	64 279	5	5 180	3	10 811	1	3 466	83 737

Montants des aides unitaires (par animal) :

ABA : 62 à 166€ / vache

ABL : 38€ / vache

AO : 19 € / brebis

AC : 16 € / chèvre



# Plan de relance gouvernemental

- 2 mesures spécifiquement dédiées aux filières d'élevage :

- Pacte Biosécurité – Bien être animal :

Objectifs : Améliorer les conditions d'élevage, le bien-être animal, prévenir les maladies touchant les élevages, renforcer la formation des agriculteurs à la biosécurité

Soutien à l'investissement matériel et immatériel pour la biosécurité et le bien-être animal = 170 k€ en IDF

→ 3 projets subventionnés (1 élevage bovin lait et 2 élevages volailles plein air)

- Modernisation des abattoirs:

Objectifs : Permettre aux abattoirs d'investir dans **la modernisation de l'outil d'abattage** et former le **personnel des abattoirs** à la protection animale, la santé et la sécurité au travail et au respect des réglementations sanitaire et environnementale

1,3 M€ en Ile de France

→ 5 abattoirs lauréats :

- Abattoir de Meaux
- Abattoir de Jossigny
- Abattoir de Houdan
- 2 abattoirs de Volailles

### 3. Actions de la Région en faveur de l'élevage



# PLAN D'AVENIR POUR L'ÉLEVAGE FRANCILIEN

# Le Plan d'Avenir pour l'Elevage Francilien

- Issu du **Pacte agricole** (mai 2018)
  - et du **Plan régional pour une alimentation locale, durable et solidaire** (février 2021)
- **Voté en Commission permanente le 1<sup>er</sup> avril 2021**

# Le Plan d'Avenir pour l'Élevage Francilien

- Une cinquantaine de mesures pour soutenir l'élevage, visant 7 objectifs :
  - **Installer** des élevages et favoriser la transmission
  - Accompagner **le développement et la résilience** des exploitations
  - Améliorer **la santé et le bien-être animal** des élevages franciliens
  - Renforcer et développer **les outils de transformation** agroalimentaire industriels et à la ferme
  - **Valoriser** la production francilienne et s'adapter aux attentes des consommateurs
  - **Diminuer la pénibilité** du métier d'éleveur, lutter contre l'isolement
  - **Sécuriser les élevages** et accompagner les éleveurs dans la lutte contre l'agribashing

# Le Plan d'Avenir pour l'Elevage Francilien

Objectifs	Mesures phares
<b>Installation et transmission</b>	Accompagnement technique et stratégique des candidats à la reprise Aide à l'achat de reproducteurs/rices et/ou paillettes lors de la création d'un atelier d'élevage, d'un nouveau cheptel ou nouvelle espèce
<b>Développement et résilience</b>	Organisation de journées technico-économiques Soutien aux prestations de conseil Accompagner la création de partenariats entre éleveurs de ruminants et céréaliers Participation aux frais de collecte du bétail en Île-de-France et au transport vers les abattoirs puis au rapatriement des carcasses Accompagnement de l'émergence d'organisations de producteurs
<b>Santé et bien-être animal</b>	Aide à la réalisation de diagnostics bien-être animal et biosécurité Accompagnement dans la mise en place de solutions innovantes pour améliorer le bien-être animal Création d'un « Chèque Vétô » régional

# Le Plan d'Avenir pour l'Elevage Francilien

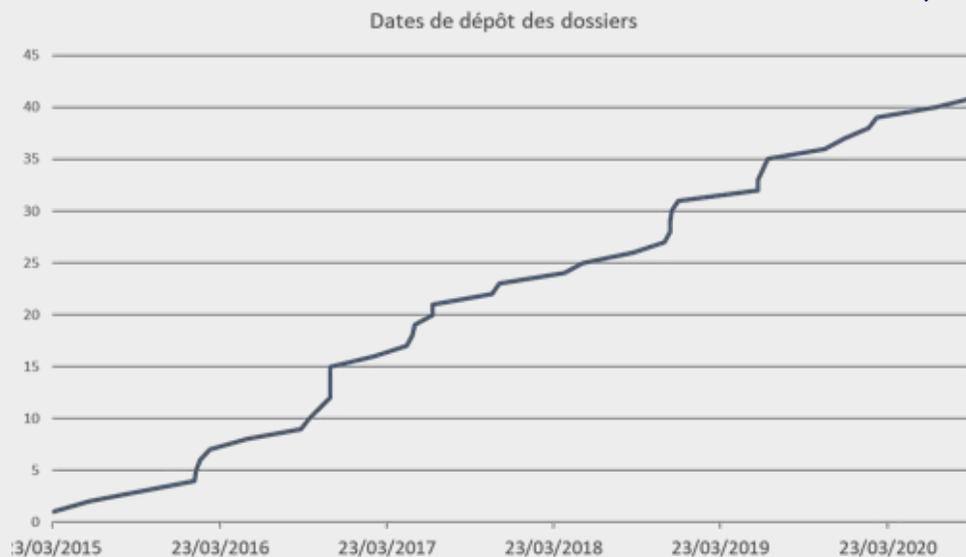
Objectifs	Mesures phares
<b>Outils de transformation</b>	Identification de sites potentiels de développement industriel des filières dans le cadre du Plan Friches régional Aide au développement d'abattoirs de proximité ou d'abattoirs ambulants
<b>Valorisation de la production</b>	Aide à la réalisation de diagnostics et au conseil pour les démarches de certification (Bio, HVE, Label Rouge...) Promotion des marques locales et des signes de qualité Mise en place d'une filière jeune bovin francilienne
<b>Diminution de la pénibilité et de l'isolement</b>	Animation de réseaux d'échanges professionnels Mise en place d'un chèque remplacement pour permettre aux éleveurs de participer à des activités collectives à raison de 3 à 4 jours par an.
<b>Lutte contre l'agribashing</b>	Mise en place de formations pour préparer et aider les éleveurs à communiquer positivement sur leur métier.

# Le Plan d'Avenir pour l'Elevage Francilien

- Plusieurs actions déjà mises en place :
  - Expérimentation avec les lycées franciliens pour la relocalisation de la filière Jeunes Bovins Franciliens
  - Accompagnement de l'installation des éleveurs : DJA, PAI, CEPPP, prestations de conseil
  - Soutien aux investissements des éleveurs dans le cadre de la mesure PCAE du fonds FEADER – et augmentation des plafonds pour les projets élevage dans le contexte de la relance
  - Soutien au conseil et à l'accompagnement technique des éleveurs via la Chambre d'Agriculture

# Quelques chiffres sur le soutien à l'installation d'éleveurs via la DJA

41 dossiers DJA avec activité d'élevage depuis 2015, sur un total de 237 dossiers DJA sur la même période.  
→ 17,3% des dossiers DJA en IDF



16 installations en individuel, soit 39%  
8 installations en hors cadre familial, soit 20%  
11 installations par des femmes, soit 27%.

	Aides FEADER	Aides MAA	Total
Montants pour les dossiers DJA avec élevage, depuis 2015	879 840€	219 960€	1 099 800€

Tendance stable des dépôts de dossiers DJA avec **activité d'élevage** depuis 2015 (au 31/03/2021).

# Quelques chiffres sur le soutien aux investissements d'élevage (2019-2021)

Axe du PCAE	Nb de dossiers	Région	FEADER Région	Autres financeurs
4.1.2 Bâtiments agricoles volet élevage	46	2 948 551,76 €	125 000€	108 234,26€
4.2 Diversification volet Transformation et commercialisation	20	281 740,03€	91 827,51€	109 356,30€
6.4 Diversification volet Energie	3	36 634,35€	0 €	0€
6.4 Diversification volet accueil	1	13 111€	13 111€	0€
<b>TOTAL</b>	<b>70</b>	<b>3 280 037,14€</b>	<b>229 938,51€</b>	<b>217 590,56€</b>

# Prochains déploiements

- 2022-2030 : mise en place des autres actions du PRE
  - En lien avec les politiques régionales existantes
  - En cohérence avec la nouvelle programmation PAC 2023-27
  - En partenariat avec les partenaires régionaux

# **Evolutions à noter dans le cadre du PSN (sous réserve de validation par la Commission Européenne)**

- Maintien de l'aide à l'installation en agriculture à destination des éleveurs
- Maintien des mesures de soutien aux investissements, avec bonification pour les filières d'intérêt régional dont l'élevage
  
- **Nouveauté : mise en place d'une Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC) forfaitaire sur l'autonomie protéique pour les exploitations d'élevage**
  - Rémunération de 18 000€ pour une progression sur 5 ans sur au moins deux leviers parmi les suivants (seuils de progression fixés selon le type d'animaux) :
    - Accroissement de la part de surfaces d'intérêt protéique fourragères
    - Amélioration des pratiques d'élevage
    - Accroissement de la production fermière de concentrés
    - Amélioration de l'origine de la MAT (matière azotée totale) achetée ou de la quantité d'aliments composés
  - Disponible pour les filières bovins lait, bovins viande, ovins lait, ovins viande, caprins, porcins, volailles ponte et volaille chair

Merci pour votre attention !